



Note de synthèse

Évaluation de l'impact des importations de produits de la mer sur l'autosuffisance de l'Union

Cette étude analyse les répercussions des importations de produits de la mer sur la capacité de l'Union européenne à répondre à la demande de ces produits, c'est-à-dire sur son autosuffisance et sa sécurité alimentaire. L'étude compare les coûts de production, la compétitivité et l'innovation entre les producteurs de l'Union et ceux des pays tiers. Des mesures stratégiques sont proposées afin de renforcer la résilience du secteur des produits de la mer dans l'Union conformément au pacte vert pour l'Europe et à la stratégie «De la ferme à la table».

• État des lieux de l'autosuffisance de l'Union en matière de produits de la mer

L'autosuffisance de l'Union a constamment diminué, pour s'établir à 37,5 % en 2022. Ce chiffre cache toutefois une dépendance plus marquée, une part considérable des prises pélagiques de l'Union (comme le maquereau ou le hareng) étant exportée tandis que d'autres espèces sont importées. S'il est fait abstraction des exportations, la production intérieure de l'Union ne couvre que 14,2 % de la consommation totale de produits de la mer, ce qui signifie que plus de 80 % de ces produits consommés par les Européens sont importés.

L'inflation, le Brexit et les perturbations de l'approvisionnement dues à la guerre en Ukraine ont entraîné une hausse des coûts et une baisse de la consommation, incitant les consommateurs à se tourner vers des produits de la mer importés meilleur marché. La situation varie entre les différentes catégories de marchandises :

- Le thon est principalement pêché en dehors des eaux de l'Union; en 2022, le taux d'autosuffisance a chuté à 29 % en raison d'une hausse du libre-échange et des contingents tarifaires autonomes visant à approvisionner les conserveries de l'Union;

**Vous souhaitez plus d'informations sur le secteur de la pêche?
La filière des produits aquatiques? Rendez-vous sur le centre de veille AQUIMER**



- Les poissons démersaux (cabillaud, merlu, colin de l'Alaska) sont issus à 20 % de l'Union; les quotas et la diminution des stocks ont réduit les débarquements dans l'Union de 43 % depuis 2020,
- Les salmonidés, la quasi-totalité du saumon commun est importée (principalement de Norvège et du Chili), tandis que la truite reste majoritairement produite dans l'Union,
- La pêche des petits pélagiques décline, alors que l'Union atteignait autrefois l'autosuffisance; les exportations de merlan bleu et les importations de sardine commune et d'anchois perturbent les équilibres,
- Les bivalves (moules, huîtres) constituaient traditionnellement un secteur robuste, mais les pertes dues à des facteurs climatiques et la concurrence du Chili érodent les parts de marché,
- Pour ce qui est des crustacés (crevettes), l'Union dépend grandement des importations (le taux d'autosuffisance avoisine les 12 %) et ne dispose que d'une faible marge pour étendre sa production.

• **Compétitivité de la pêche de capture**

Les pêcheries de capture de l'UE sont confrontées à des coûts de production plus élevés et à une productivité plus faible que les principaux concurrents de pays non européens. Les salaires représentent environ 33 % des revenus, soit plus qu'au Maroc, en Inde, en Équateur et en Chine, mais moins qu'en Islande et en Norvège. Les coûts liés au carburant représentent environ 21 % des revenus. Malgré des exonérations fiscales, les flottes de l'Union sont confrontées à des prix plus élevés que dans nombre de pays non européens.

La productivité est un autre facteur de compétitivité. La Norvège et l'Islande compensent ainsi le coût élevé des intrants par des flottes modernes et efficaces qui présentent des taux importants de prises par effort, tandis que les flottes vieillissantes de l'Union souffrent de sous-investissement. Au Maroc, premier fournisseur de l'Union en produits de la mer issus de la capture à l'état sauvage, le coût du travail et de l'énergie est plus faible, ce qui rend les sardines en boîte marocaines moins chères que leurs équivalents européens.

Vous souhaitez plus d'informations sur le secteur de la pêche?
La filière des produits aquatiques? Rendez-vous sur le centre de veille AQUIMER



En outre, les eaux marocaines présentent une forte productivité, en particulier au large du territoire disputé qu'est le Sahara occidental. Ces eaux pâtiennent toutefois de la surpêche par les flottes domestiques et étrangères, qui met en péril la durabilité des ressources. Dans l'Union, les consommateurs et entreprises de transformation dépendent donc des produits importés, pêchés dans des conditions qui ne respectent pas toujours la loi ni les principes d'intégrité environnementale.

Environ la moitié des importations de produits de la mer dans l'Union bénéficient de droits de douane réduits au titre d'accords commerciaux ou de contingents tarifaires autonomes, un atout pour les entreprises de transformation. Les groupes industriels critiquent l'absence, dans les régimes commerciaux actuels, de critères liés à la durabilité et aux conditions de travail et réclament des dispositions garantissant des conditions de concurrence plus équitables.

• **Compétitivité de l'aquaculture**

La production aquacole de l'Union stagne à environ un million de tonnes, ce qui ne couvre que 10 % de la consommation de produits de la mer dans l'Union. La croissance du secteur est entravée par des coûts élevés, une réglementation complexe et un accès limité aux espaces et aux eaux. En ce qui concerne la pisciculture, les aliments pour animaux constituent le principal intrant (environ 43 % des coûts totaux), suivie par l'élevage (juvéniles, 11 %), les salaires (9 %) et l'énergie (3 %). Les prix des aliments pour animaux connaissent une forte hausse depuis 2020, en raison de l'inflation et de pénuries de matières premières. Les coûts salariaux et de l'énergie restent nettement plus élevés dans l'Union que dans des pays concurrents tels que la Turquie et le Chili.

Le bar et la daurade de Turquie sont issus d'un secteur aquacole à intégration verticale, qui produit quatre fois plus de bars et de daurades que l'Union (dont le principal producteur est la Grèce). Les coûts salariaux et de l'énergie sont bien moindres en Turquie: 0,04 euro par kilowattheure d'électricité, contre 0,19 euro par kilowattheure en Grèce. En outre, les aliments pour animaux et les juvéniles sont moins chers du fait d'un approvisionnement local et d'économies d'échelle.

Vous souhaitez plus d'informations sur le secteur de la pêche?
La filière des produits aquatiques? Rendez-vous sur le centre de veille AQUIMER



Si les prix à la production sont similaires sur les deux marchés, la Grèce cible des marchés de niches en misant sur la qualité, tandis que les exportations turques dominent les échanges par leur volume.

La concurrence chilienne et les contraintes climatiques ont réduit l'autosuffisance de l'Union en moules, qui est passée de 80 % en 2019 à 70 % en 2022. La production de moules du Chili, multipliée par 17 depuis 2000, dépasse désormais le volume des exportations de l'Union. Les coûts de production s'élèvent en moyenne à 0,69 euro par kilogramme, contre 0,74 en Galice, grâce à l'automatisation, aux économies d'échelle et à des salaires plus faibles. Les moules chiliennes sont plutôt destinées aux marchés des produits transformés ou surgelés, tandis que les producteurs galiciens se concentrent sur les produits frais de haute qualité sous appellation d'origine protégée.

• Innovation et investissements dans l'aquaculture

La pêche de capture devant respecter des limites biologiques, l'amélioration de l'autosuffisance de l'Union en produits de la mer passe nécessairement par l'innovation dans le secteur de l'aquaculture. Deux pistes sont prometteuses:

- La conchyliculture en mer peut accroître les capacités, mais elle est confrontée à des obstacles techniques, environnementaux et réglementaires,
- Les systèmes d'aquaculture en recirculation permettent la pisciculture (y compris d'espèces non indigènes) en milieu contrôlé, mais les importants coûts en capital limitent le développement des entreprises.

Les mécanismes de financement utilisés incluent Horizon Europe, le FEAMPA et le soutien de la Banque européenne d'investissement (plateforme BlueInvest). Toutefois, la fragmentation des cadres nationaux et la lenteur de l'octroi de licences découragent encore les investissements du secteur privé.

**Vous souhaitez plus d'informations sur le secteur de la pêche?
La filière des produits aquatiques? Rendez-vous sur le centre de veille AQUIMER**



• **Recommandations stratégiques**

L'étude avance une série de recommandations stratégiques détaillées concernant la compétitivité de la production halieutique de l'Union. Elles sont présentées de façon plus approfondie dans le dernier chapitre de l'étude.

- Accroître le soutien direct, lever les obstacles et introduire des mécanismes de financement innovants pour les opérateurs du secteur de la pêche en vue de la transition écologique et numérique.
- Élaborer une stratégie technologique propre à la pêche afin de générer des gains d'efficacité dans le secteur halieutique et sa gouvernance grâce à l'intelligence artificielle, aux outils numériques et à l'automatisation.
- Mettre davantage l'accent sur l'expansion et la diversification de l'aquaculture de l'Union.
- Envisager une réorientation stratégique à long terme de l'aquaculture de l'Union afin de s'adapter aux conséquences attendues du changement climatique et d'en tirer parti.
- Soutenir le développement de la coexistence entre les populations locales, l'aquaculture et d'autres activités économiques maritimes.
- Élaborer une approche coordonnée et axée sur des missions afin d'encourager les investissements dans l'aquaculture, en plaçant ce secteur dans le contexte du pacte vert et de l'économie bleue.
- Veiller à ce que les importations de produits de la mer soient conformes aux engagements de l'Union concernant le développement durable dans les accords commerciaux.
- Élargir les normes de commercialisation et de l'étiquetage à destination des consommateurs afin d'y ajouter des critères de durabilité.

**Vous souhaitez plus d'informations sur le secteur de la pêche?
La filière des produits aquatiques? Rendez-vous sur le centre de veille AQUIMER**